

PV Assemblée Générale Annuelle – 18.01.2020

1. Rapport Moral du Président

Le Président Marc LAGARDE débute l'assemblée générale annuelle à 14h30 par l'exposé de son rapport moral.

Ce rapport relate les activités les plus significatives. Les interventions demandées auprès des décideurs, souvent à la demande des adhérents, quelquefois au nom des résidents.

En 2019 les membres du conseil d'administration ont représenté le comité lors de nombreuses rencontres avec nos partenaires institutionnels, la Municipalité, le Conseil Communautaire, le Conseil Départemental, le Conseil de quartier Costières, la D.I.VA.Q.

Les membres du conseil d'administration ont accueilli chaque 1^{er} mardi du mois les adhérents et riverains au siège du comité.

D'autres réunions mensuelles de travail se sont régulièrement tenues pour préparer et mener à bien les dossiers et actions relatés dans ce rapport.

Le conseil de quartier Costières s'est réuni chaque trimestre sous la présidence de Madame Véronique GARDEUR-BANCEL adjointe au Maire de Nîmes. Cette instance est l'outil privilégié pour le traitement de nos demandes et d'échanges autour de thèmes tels que la sécurité, la propreté, l'urbanisme et le cadre de vie.

Le président explique que depuis la précédente assemblée générale l'essentiel des actions a porté sur :

1. Des demandes de travaux liés à la sécurité et au cadre de vie, la sécurité et l'incivilité
2. La défense de notre cadre de vie face au PLU (Plan local d'Urbanisme) et au PPRI (Plan de prévention des risques d'inondation).
3. Les activités internes et festives et le développement des liens intergénérationnels.

1

4. La circulation et le stationnement.
5. La lutte contre le bétonnage excessif et la délivrance de nouveau permis de construire pour des immeubles à caractère social pour un secteur déjà au-delà des normes réglementaires.

Le Président rappelle ensuite les temps forts qui ont rythmé la vie de notre comité en 2019. Celles-ci ont été largement diffusées et sont régulièrement affichées au siège, sur le site et maintenant sur la sucette au Parc Camargue avec le nouveau plan de notre Comité.

En résumé pour 2020, les manifestations suivantes sont prévues :

La journée champêtre ou maritime

Le vernissage de l'atelier peinture et des arts créatifs en Juin

Le voyage d'automne en septembre

Le loto de fin d'année novembre ou décembre

La journée fleurs de l'Association Trisomie 21 au printemps

L'ATP

La fête de la musique

Enfin, le Président insiste sur un objectif important du comité en 2020 : le projet de l'aménagement de la Place de l'Europe.

Il n'y a pas de question quant au rapport moral du Président, celui-ci est adopté à l'UNANIMITE.

2. Le Bilan Financier

Le bilan financier 2019 ainsi que le prévisionnel financier 2020 sont présentés par le trésorier adjoint, M. Frédéric NORBERT (cf annexes).

140 adhérents sont actifs à ce jour. Il est noté une baisse des anciens adhérents du comité de quartier Camargue.

Le bilan financier est approuvé à l'UNANIMITE par l'assemblée.

3. Le Conseil d'Administration

Le Président présente les candidats au Conseil d'Administration :

Monsieur Marc LAGARDE

Madame Monique LLORACH

Monsieur Jean-Claude TUR

Madame Sophie MAS

Madame Geneviève BALSAN

Madame Huguette CADIERE

Monsieur Paul DOUAUD

Madame Mireille FUSTE

Monsieur Jean-Pierre GINOUX

Monsieur Marc GIRAUDET

Madame Madeleine LEVEQUE

Madame Sylvia MARTINEZ

Madame Delphine MILLAN

Monsieur Michel NISSARD

Monsieur Dominique PAGES

Monsieur Michel POLGE

Monsieur Christian SOLER

Monsieur Jean-Paul SPOSITO

Madame Claudine TROULET

Monsieur Pierre Alexandre LAGARDE

Monsieur BARRERE Claude

Monsieur GIRARDIN Hervé

L'assemblée générale vote à l'UNANIMITE la liste des membres du Conseil d'administration.

3

4. Accueil des Elus et Questions Diverses

L'assemblée accueille M. TIBERINO Richard, Adjoint au Maire délégué à la sécurité, Mme Véronique Gardeur-Bancel, Adjointe au Maire déléguée aux Crèches et à la petite enfance, chargée des quartiers Costières, M. Yvan LACHAUD, Président de Nîmes Métropole, M. Laurent BURGOA, adjoint au Maire délégué à la rénovation urbaine, au contrat de ville et au logement social.

Question relative à la création d'un marché Bio place de l'Europe

Pas de suite à ce stade

Question relative aux constructions au niveau de l'ancien Resto du cœur

Pas de logements sociaux, il s'agirait de logements privés

Question relative aux problèmes de stationnement liés aux matchs de football

Nécessité pour M. BURGOA que les nîmois prennent plus les transports en commun et de se réjouir que notre club soit en ligue 1.

Question relative à la police municipale sur le secteur et les amendes

M. TIBERINO indique que 1319 PV ont été rédigés sur notre secteur, et que la PM est particulièrement sollicitée à proximité des écoles et de certains quartiers.

Questions relatives au projet de la place de l'Europe

Mme GARDEUR BANCEL procède à la lecture d'un courrier du Maire, qui insiste sur l'intérêt du projet de l'aménagement de la Place de l'Europe, développé par les étudiants de l'IUT de St Cezaire, encadrés par M. GIRARDIN.

Une présentation 3D du projet est effectuée.

Mme GARDEUR BANCEL indique que le projet servira de base à un futur appel à projet. Que celui-ci devrait aboutir dans un délai de 2 à 3 ans à compter de sa validation par le conseil municipal.

L'assemblée n'ayant plus de question, la séance est levée à 16h30.